

## Quels résultats ?



### Des outils objectifs

À partir de trois années de suivis, l'analyse croisée des résultats des suivis ICE vient enrichir un « tableau de bord » annuel. Il permet aux partenaires d'identifier si la relation peuplements forestiers / populations d'ongulés est stable, s'améliore ou se dégrade, et sert donc de base de discussion.



### La concertation sur le terrain

À la réception d'une fiche de signalement de dégâts, les partenaires organisent une visite sur site pour prendre connaissance des dégâts signalés et proposer les mesures à mettre en œuvre. Si la situation est difficile à apprécier, un diagnostic plus précis peut-être envisagé.



### Un territoire d'expérimentations

Sylvafaune, c'est aussi un territoire d'expérimentations où les organismes de la forêt et de la chasse s'entendent pour tester de nouvelles approches des problématiques qui les préoccupent.

Par exemple, une étude a été réalisée sur une propriété de 1100ha dans le but d'y mener une gestion combinée de la forêt et de la chasse sur 5 ans.



DDT 08

## Quelles perspectives ?



Les actions et suivis entrepris doivent être pérennisés car ils gagneront en fiabilité avec les années. Ils permettront de développer des techniques de gestion forestière et des pratiques cynégétiques qui visent à limiter les dégâts sur les peuplements, tout en objectivant la discussion sur les plans de chasse.

Cette démarche s'inscrit donc dans la durée et doit être portée à la connaissance de l'ensemble des acteurs de terrain, chasseurs, propriétaires et gestionnaires forestiers afin de maintenir leur intérêt. En effet, le maintien de l'implication de l'ensemble des acteurs est un facteur essentiel pour la réussite du projet. Ceux-ci doivent s'appropriier la démarche et la mettre en œuvre à leur niveau, en prenant mieux en compte les contraintes et obligations de chacun.

L'acquisition de connaissances et de méthodes de travail permet enfin une transposition sur d'autres territoires, toujours dans la concertation.



Avec le soutien financier du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

# Sylvafaune Vendresse ARDENNES

J. Rosa CNPF



## Qu'est-ce-que Sylvafaune ?

C'est une démarche nationale, concertée et partenariale, initiée en 2013.

Elle a vocation à donner les moyens aux gestionnaires forestiers et cynégétiques d'une même unité de gestion pour :

- qu'ils partagent un même constat sur la dynamique peuplements forestiers / populations d'ongulés,
- qu'ils construisent, dans la concertation, des objectifs de gestion partagés.

Le massif de Vendresse fait partie des 6 sites sélectionnés en France pour développer cette approche innovante.

## L'unité de gestion de Vendresse

Le massif de Vendresse est situé au sud de Charleville-Mézières, dans le département des Ardennes. Il est délimité par la Meuse au nord, par l'autoroute A34 et la RD 991 à l'ouest et par le canal des Ardennes à l'est et au sud.

Cette unité de gestion cynégétique couvre 17 106 ha soumis à plan de chasse grand gibier, dont 9 325 ha de bois et 7 781 ha de plaine.

75 % de ces forêts appartiennent à des propriétaires forestiers privés.

C'est un massif essentiellement feuillu composé d'essences variées (chênes, frênes, hêtres, feuillus précieux...). Des peuplements résineux y sont également présents (épicéas, douglas et pins).

Le chevreuil est bien implanté sur l'ensemble du territoire ; la présence du cerf est plus récente (15 ans).



## Des outils pour renforcer la concertation

### Convention de partenariat

Les organismes impliqués dans la démarche SylvaFaune Vendresse ont signé une convention de partenariat le 25 août 2015. Elle précise des engagements réciproques, des objectifs, des outils et des actions visant à rendre compatibles la présence des ongulés en forêt et le renouvellement des peuplements forestiers dans des conditions technico-économiques acceptables.



### Charte de gestion de la dynamique forêt-cervidés

Elle s'adresse aux propriétaires et gestionnaires forestiers ainsi qu'aux chasseurs. Les signataires qui adhèrent à la démarche SylvaFaune s'engagent à respecter les principes inscrits dans la convention de partenariat.

### Fiche de signalement des dégâts

Elle permet aux propriétaires forestiers du massif de Vendresse de signaler des dégâts lorsqu'ils estiment qu'ils portent atteinte aux peuplements. Elle est transmise à la DDT qui, après l'avoir analysée, en informe ses partenaires. Ils effectuent si nécessaire un constat sur le terrain avec le propriétaire, dont la présence est indispensable. Une concertation a ensuite lieu pour apporter, le cas échéant, des solutions adaptées à la situation.

### Enquête de ressenti des acteurs

Une enquête a été menée auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers ainsi que des responsables de chasse du massif. Elle a permis de mieux comprendre leur ressenti vis-à-vis de la présence et de l'impact des ongulés sur les peuplements forestiers. Les résultats ont permis d'identifier les secteurs et les problématiques sources de tensions et de donner aux partenaires une vision plus nette de la situation.



## Les indicateurs de changement écologique (ICE)

Le principe de ces indicateurs repose sur l'observation du système « cervidés / forêt » et de son évolution au cours du temps.

Trois types d'indicateurs sont suivis chaque année selon des protocoles validés et reconnus :

### • Indicateurs d'abondance

Ils permettent de suivre l'évolution de l'abondance relative des populations. Ils se traduisent par des comptages réalisés en voiture, sur des circuits prédéfinis, de jour pour le chevreuil et de nuit pour le cerf. Chaque circuit est parcouru 4 fois, courant mars.



D. Gest

### • Indicateurs de performance

Cet indicateur traduit l'évolution de la condition physique des animaux. Sur le massif de Vendresse, la méthode retenue consiste à mesurer la longueur de la patte arrière des chevillards et des faons de cerfs prélevés à la chasse.



FDC 08

### • Indicateurs de pression sur le milieu

Ils permettent de suivre l'évolution de la pression de consommation exercée par les chevreuils et les cerfs sur la végétation lignifiée (arbres, arbustes, ronce...). À Vendresse, c'est l'indice de consommation (IC) qui est suivi, à partir de l'observation de placettes, réparties sur le massif.



S. Gaudin CNPF